

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

(Division des services essentiels)

Région : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord

Dossiers : 1308164-31-2305 et autres [Voir annexe]

Dossiers accréditation : AQ-2001-7774 et autres [Voir annexe]

Montréal, le 7 décembre 2023

DEVANT LA JUGE ADMINISTRATIVE :

Irène Zaïkoff

**CSN-Syndicat du personnel de bureau,
des techniciens et professionnels de
l'administration du CISSS du Bas-Saint-
Laurent**

et autres [Voir annexe]

Associations accréditées

et

**Centre intégré de santé et des services
sociaux du Bas-Saint-Laurent
et autres [Voir annexe]**

Employeurs

DÉCISION

[1] Le 27 novembre 2023, les associations accréditées, toutes affiliées à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), et les employeurs, des établissements

visés par l'article 111.10 du *Code du travail*¹, le Code, déposent au Tribunal une demande conjointe de modifications des listes de services essentiels à maintenir en cas de grève².

[2] Des demandes similaires sont déposées au Tribunal par les établissements et les associations accréditées affiliées au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ainsi que par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298, affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (SQEES-298 (FTQ)).

[3] La CSN, la CSQ, l'APTS, le SCFP et le SQEES-298 (FTQ) sont unis sous l'enseigne du « Front commun » pour négocier les services essentiels.

[4] Les employeurs sont représentés par le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS).

[5] Durant l'été 2023, le Tribunal a rendu 105 décisions dans lesquelles il approuve les listes de services essentiels déposées par les associations accréditées affiliées à la CSN, avec des modifications et des précisions.

[6] Les parties demandent au Tribunal de modifier les 105 listes approuvées afin d'ajouter des modalités à la confection des horaires de grève dans l'hypothèse où une grève générale illimitée était déclarée.

[7] Les articles 16 à 19 et 22, qui sont identiques dans toutes les listes approuvées, traitent de la transmission des informations nécessaires à la confection des horaires de travail et de grève.

[8] L'article 16 prévoit que :

Les parties sont encouragées à discuter des modalités relatives à la confection des horaires de grève, à défaut d'entente les paragraphes 17 à 22 s'appliquent.

[9] Les parties sont d'avis que les dispositions qui se trouvent dans les listes approuvées ne sont pas adaptées au déclenchement d'une grève générale illimitée.

¹ RLRQ, c. C-27.

² Article 111.10.6 du Code.

[10] Elles affirment que si elles devaient procéder selon les modalités qui y sont prévues, cela pourrait mettre en danger la santé ou la sécurité publique. Elles exposent ce qui suit dans leur demande :

12. En effet, il est impensable – et inutile – d'exiger de l'Employeur qu'il fournisse, dans les deux jours de la réception d'un avis de grève annonçant une GGI, l'ensemble des horaires de travail des salariés pour une période indéterminée. Les horaires ne sont pas connus si longtemps d'avance, et sont sujets à de multiples changements.

13. Il est tout aussi impensable que la mécanique de confection des horaires de grève, en cas de GGI, s'enclenche pour chaque jour de grève : les parties travailleraient ainsi, en même temps, sur plusieurs horaires de grève, applicables à plusieurs jours différents, entraînant de la confusion et multipliant les risques d'erreurs.

[11] En se fondant sur l'expérience des grèves qui ont eu lieu jusqu'à présent, leurs représentants, le Front commun et le CPNSSS, ont négocié des modalités différentes pour la confection des horaires de grève en cas de déclenchement d'une grève générale illimitée.

[12] Les parties demandent au Tribunal de modifier les 105 listes approuvées afin d'y ajouter les articles 27 à 30 qu'elles lui proposent. Les horaires de travail et de grève seraient ainsi préparés par période de trois ou quatre jours. Elles joignent, à titre illustratif, un calendrier de ces séquences.

[13] Le Code prévoit que nul ne peut déroger aux dispositions d'une liste approuvée par le Tribunal³.

[14] Le Tribunal peut modifier une liste approuvée⁴ et il y a lieu de le faire ici pour s'assurer que les services essentiels soient suffisants afin de ne pas mettre en danger la santé ou la sécurité publique.

[15] En l'occurrence, le Tribunal considère que les modifications à la liste approuvée concernant la confection des horaires en cas de grève générale illimitée jointe à la présente décision sont suffisantes pour éviter de mettre en danger la santé ou la sécurité publique.

[16] L'analyse a été exposée dans les décisions initiales rendues par le Tribunal. Elle demeure la même.

³ Article 111.10.8 du Code.

⁴ Article 111.10.6 du Code.

[17] Les listes approuvées, comme modifiées par la présente décision, s'appliquent jusqu'à la signature de la convention collective ou de ce qui en tient lieu et elles ne peuvent être modifiées sans l'approbation du Tribunal.

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL :

DÉCLARE que les services essentiels à maintenir pendant une grève générale à durée illimitée sont ceux énumérés aux décisions rendues dans les dossiers en annexe, incluant les modifications et les précisions qui y sont apportées, ainsi que les modifications énoncées à la présente décision;

DÉCLARE suffisants les services essentiels qui y sont prévus;

RAPPELLE que nul ne peut déroger à une liste approuvée par le Tribunal.

Irène Zaïkoff

M. François Renaud
COMITÉ DE COORDINATION DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC DE LA CSN
(CCSPP)
Pour les associations accréditées

M^e Camille Dulude
MONETTE BARAKETT, S.E.N.C.
Pour les employeurs

Date de la mise en délibéré : 27 novembre 2023

/mpl

AJOUTS À LA LISTE DE SERVICES ESSENTIELS APPROUVÉE

Modalités relatives à la confection des horaires de grève en cas de grève générale illimitée

27. Aux seules fins de la confection des horaires de travail et de grève et suivant l'envoi par le Syndicat d'un avis de grève prévoyant le déclenchement d'une grève générale illimitée, si les parties n'ont pu s'entendre sur d'autres modalités selon les termes de l'article 16, la procédure prévue à la présente section s'applique.

28. Dans la présente section, on entend par « bloc horaire » la division en deux d'un horaire basé sur sept jours, et ce, de la manière suivante :

- a. Bloc horaire 1 – période de trois (3) jours allant du mardi au jeudi;
- b. Bloc horaire 2 – période de quatre (4) jours allant du vendredi au lundi.

29. Suivant la réception d'un avis de grève annonçant une grève générale illimitée et pour toute la durée de cette grève, l'employeur transmettra les listes prévues aux clauses 17, 18 et 19 de la liste conformément aux modalités y étant prescrites deux fois par semaine selon la séquence suivante :

- a. Tous les mardis, l'employeur transmet au syndicat les listes prévues aux clauses 17 à 19 de la liste pour le bloc horaire du mardi au jeudi suivant;
- b. Tous les vendredis, l'employeur transmet au syndicat les listes prévues aux clauses 17 à 19 de la liste pour le bloc horaire du vendredi au lundi suivant;

Il est entendu que selon la date de réception de l'avis de grève annonçant une grève générale illimitée, il est possible que le premier bloc horaire contienne moins de journées que celles prévues à la clause 28.

30. Le syndicat transmettra les horaires de grève à l'employeur deux fois par semaine selon la séquence suivante :

- a. Tous les samedis, le syndicat transmet l'horaire de grève pour le bloc horaire du mardi au jeudi suivant;
- b. Tous les mardis, le syndicat transmet l'horaire de grève pour le bloc horaire du vendredi au lundi suivant.

ANNEXE

No de dossier	Accréditation	Association accréditée	Employeur
1308164-31-2305	AQ-2001-7774	CSN - Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et professionnels de l'administration du CISSS du Bas-Saint-Laurent	Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
1308166-31-2305	AQ-2001-9400	CSN - Syndicat du personnel de bureau du CISSS de la Gaspésie	Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
1308170-31-2305	AQ-2001-9346	Syndicat du personnel de bureau, des technicien-nes et des professionnel-les de l'administration de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay - Lac-Saint-Jean
1308171-31-2305	AQ-2001-9374	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CRSSS de la Baie-James - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay - Lac-Saint-Jean
1308175-31-2305	AQ-2001-7984	Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration de la santé et des services sociaux du Saguenay - Lac-Saint-Jean - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay - Lac-Saint-Jean
1308176-31-2305	AQ-2001-8066	Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métier de la santé et des services sociaux du Saguenay - Lac-Saint-Jean - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay - Lac-Saint-Jean
1308178-31-2305	AQ-2001-7575	Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
1308180-31-2305	AQ-2001-8108	Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
1308183-31-2305	AM-2001-7570	Syndicat du personnel administratif du CIUSSS de l'Estrie - CHUS - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

1308187-31-2305	AQ-2001-7583	Syndicat des travailleuses et travailleurs des services paratechniques, auxiliaires et de métiers de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
1308188-31-2305	AQ-2001-7582	Syndicat du personnel de bureau, des technicien-nes et des professionnel-les de l'administration de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
1308189-31-2305	AQ-1005-4030	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre de santé de Shefferville (CSN)	CLSC Naskapi
1308193-31-2305	AQ-2001-8112	CSN - Syndicat du personnel de soutien du CISSS de la Gaspésie	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie
1308194-31-2305	AQ-2001-8062	CSN - Syndicat du personnel de bureau du CISSS de la Gaspésie	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie
1308195-31-2305	AQ-2001-7066	Syndicat des techniciens et professionnels du CISSS des Îles - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
1308196-31-2305	AQ-2001-7067	Syndicat des employé-es du CISSS des Îles - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
1308197-31-2305	AQ-2001-7069	Syndicat des employé-es du CISSS des Îles - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
1308198-31-2305	AQ-2001-7068	Syndicat en soins infirmiers et cardio-respiratoires du CISSS des Îles - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
1308229-71-2305	AM-1002-1062	Syndicat des employés de métier de la Buanderie Centrale de Montréal (CSN)	06 - Buanderie centrale de Montréal inc.
1308236-31-2305	AQ-2001-7794	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale-CSN (STT du CIUSSS-CN-CSN)	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
1308237-31-2305	AQ-2001-7796	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale-CSN (STT du CIUSSS-CN-CSN)	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
1308238-31-2305	AQ-2001-7797	Syndicat des professionnel-les, techniciennes et techniciens de la santé et des services sociaux Capitale-Nationale-CSN (SPTSSS-CSN)	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

1308244-31-2305	AQ-2001-3743	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CHU de Québec (CSN)	CHU de Québec - Université Laval
1308250-31-2305	AC-3000-0322	Syndicat des techniciens et professionnels du CISSS des Îles - CSN	CHU de Québec - Université Laval
1308253-31-2305	AC-3000-1765	Syndicat des employé-es du CISSS des Îles - CSN	CHU de Québec - Université Laval
1308254-31-2305	AC-3000-1766	Syndicat des employé-es du CISSS des Îles - CSN	CHU de Québec - Université Laval
1308256-71-2305	AM-1001-2290	Le Syndicat des travailleurs de la Buanderie Centrale de Montréal inc. (CSN)	Buanderie centrale de Montréal inc.
1308262-31-2305	AQ-1003-5119	Syndicat des travailleurs de Partagec (CSN)	Partagec inc.
1308288-71-2305	AM-1001-3112	Syndicat des travailleurs(euses) de la Buanderie Centrale de Montréal (CSN)	Buanderie centrale de Montréal inc.
1308304-31-2305	AM-2000-6976	Syndicat des employé-e-s du Module du Nord Québécois - CSN / Module du Nord Québécois Employees' Union - CSN	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Healthcenter
1308310-31-2305	AM-2000-6980	Syndicat des employé-e-s du Module du Nord Québécois - CSN / Module du Nord Québécois Employees' Union - CSN	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Healthcenter
1308311-31-2305	AM-2000-6983	Syndicat des employé-e-s du Module du Nord Québécois - CSN / Module du Nord Québécois Employees' Union - CSN	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Healthcenter
1308313-31-2305	AM-2000-6978	Syndicat des travailleurs(euses) des dispensaires de la Baie d'Hudson - CSN	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Healthcenter
1308314-31-2305	AM-2000-6979	Syndicat des travailleurs(euses) des dispensaires de la Baie d'Hudson - CSN	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Healthcenter
1308315-31-2305	AM-2000-6982	Syndicat des travailleurs(euses) des dispensaires de la Baie d'Hudson - CSN	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Healthcenter
1308329-31-2305	AM-1001-3031	Syndicat des travailleurs et travailleuses du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN)	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
1308332-31-2305	AM-1004-7231	Syndicat des travailleurs et travailleuses du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN)	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
1308336-31-2305	AM-2000-6419	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CRSSS de la Baie-James - CSN	Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

1308352-31-2305	AM-1001-2745	Syndicat des employé-e-s du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CSN)	Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
1308369-31-2305	AQ-2001-7561	Syndicat du personnel de bureau, technicien et professionnels de l'administration de Chaudière-Appalaches - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
1308379-71-2305	AM-2000-3044	Syndicat national des employés de l'Hôpital Bourget (CSN)	Centre d'hébergement et de soins de longue durée Bourget inc.
1308383-71-2305	AM-2000-3045	Syndicat national des employés de l'Hôpital Bourget (CSN)	Centre d'hébergement et de soins de longue durée Bourget inc.
1308400-31-2305	AQ-2000-5930	Syndicat des salarié-e-s du Pavillon Bellevue inc. (CSN)	Pavillon Bellevue inc.
1308401-71-2305	AM-2001-5346	Syndicat des professionnel(le)s en soins infirmiers du Centre d'hébergement et de soins de longue durée Bourget - CSN	Centre d'hébergement et de soins de longue durée Bourget inc.
1308439-71-2305	AM-2000-3017	Syndicat des employé-es du Centre hospitalier de l'Université de Montréal - CSN	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
1308441-71-2305	AM-2000-3019	Syndicat des employé-es du Centre hospitalier de l'Université de Montréal - CSN	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
1308449-71-2305	AM-2000-3354	Syndicat des techniciens-nes et des professionnels-les de la santé et des services sociaux du Québec S.T.E.P.S.S.Q. (FP-CSN)	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
1308450-71-2305	AM-2000-2916	Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Sainte-Justine - CSN	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
1308486-71-2305	AM-2000-2914	Syndicat national des employés-es du CHU Sainte-Justine - CSN	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
1308499-71-2305	AM-2000-2915	Syndicat national des employés-es du CHU Sainte-Justine - CSN	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
1308568-71-2305	AM-2001-7965	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
1308575-71-2305	AM-2001-7964	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

1308646-71-2305	AM-2001-7961	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
1308765-71-2305	AM-2001-7581	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - CSN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
1308775-31-2305	AM-2001-7808	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Lanaudière - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
1308777-31-2305	AM-2001-7812	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Lanaudière - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
1308781-31-2305	AM-2001-9054	Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
1308783-31-2305	AM-2001-9055	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Laval - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
1308784-71-2305	AM-2001-8086	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CSN)	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal
1308788-71-2305	AM-2001-8088	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CSN)	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal
1308789-31-2305	AQ-2000-7412	Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes (CSN)	Groupe Champlain inc.
1308790-31-2305	AQ-2000-7413	Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes (CSN)	Groupe Champlain inc.
1308791-31-2305	AQ-2000-7414	Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes (CSN)	Groupe Champlain inc.
1308795-31-2305	AQ-2001-4445	Syndicat Champlain Chaudière-Appalaches (CSN)	Groupe Champlain inc.
1308798-31-2305	AQ-2001-4446	Syndicat Champlain Chaudière-Appalaches (CSN)	Groupe Champlain inc.
1308799-31-2305	AQ-2001-4447	Syndicat Champlain Chaudière-Appalaches (CSN)	Groupe Champlain inc.
1308841-31-2305	AQ-2000-3095	Syndicat des travailleurs et travailleuses du C.H.S.L.D. St-Augustin (CSN)	Vigi Santé ltée

1308842-31-2305	AQ-2000-3099	Syndicat des travailleurs et travailleuses du C.H.S.L.D. St-Augustin (CSN)	Vigi Santé Itée
1308856-31-2305	AQ-2000-3305	Syndicat des employés du Centre d'accueil Les Chûtes (CSN)	Vigi Santé Itée
1308857-31-2305	AQ-2000-3307	Syndicat des employés du Centre d'accueil Les Chûtes (CSN)	Vigi Santé Itée
1308860-31-2305	AM-2000-3230	Syndicat des salariées(és) des CHSLD Vigi Santé de la Montérégie (CSN)	Vigi Santé Itée
1308861-31-2305	AM-2001-3504	Syndicat des salariées(és) des CHSLD Vigi Santé de la Montérégie (CSN)	Vigi Santé Itée
1308868-31-2305	AM-2000-3235	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CHSLD Vigi de l'Outaouais (CSN)	Vigi Santé Itée
1308964-71-2305	AC-3000-0269	CSN-SRPPSAM du CISSS A-T	Centre universitaire de santé McGill
1308969-71-2305	AM-2000-3276	Syndicat des employé-es du Centre universitaire de santé McGill-CSN / McGill University Health Center employees' union-CSN	Centre universitaire de santé McGill
1308976-71-2305	AM-2000-3281	Syndicat des employé-es du Centre universitaire de santé McGill-CSN / McGill University Health Center employees' union-CSN	Centre universitaire de santé McGill
1309067-71-2305	AM-2000-4607	Syndicat des employés de Notre-Dame de Lourdes (CSN)	CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes inc.
1309069-71-2305	AM-2000-4609	Syndicat des employés de Notre-Dame de Lourdes (CSN)	CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes inc.
1309105-71-2305	AM-2000-3016	Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Institut de cardiologie de Montréal - CSN	Institut de Cardiologie de Montréal
1309111-71-2305	AM-2000-7736	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'accueil les Cèdres - CSN	Centre d'accueil les Cèdres
1309112-71-2305	AC-3000-0234	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'accueil les Cèdres - CSN	Les Cèdres-Centre d'accueil pour personnes âgées
1309113-71-2305	AC-3000-0236	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'accueil les Cèdres - CSN	Les Cèdres-Centre d'accueil pour personnes âgées
1309114-71-2305	AC-3000-0237	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'accueil les Cèdres - CSN	Les Cèdres-Centre d'accueil pour personnes âgées
1309158-71-2305	AM-2000-3285	Syndicat des employés de Villa Médica (CSN)	Villa Médica inc.

1309160-71-2305	AM-2000-3287	Syndicat des employés de Villa Médica (CSN)	Villa Médica inc.
1309163-71-2305	AM-2001-7572	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux de l'Outaouais - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
1309165-71-2305	AM-2001-7578	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux de l'Outaouais - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
1309176-71-2305	AM-2001-7868	CSN-SRPPSAM du CISSS A-T	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
1309183-71-2305	AM-2001-9244	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Lanaudière - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
1309184-71-2305	AM-2001-9246	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Lanaudière - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
1309193-71-2305	AM-2001-8616	Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
1309196-71-2305	AM-2001-8617	Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
1309202-71-2305	AM-2001-7564	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Laval - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
1309203-71-2305	AM-2001-7566	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Laval - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
1309239-71-2305	AM-2001-7594	Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
1309241-71-2305	AM-2001-7595	Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
1309260-71-2305	AM-2001-2508	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre d'accueil Marcelle-Ferron (CSN)	Centre d'accueil Marcelle Ferron inc.
1309263-71-2305	AM-2001-2510	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre d'accueil Marcelle-Ferron (CSN)	Centre d'accueil Marcelle Ferron inc.
1309269-71-2305	AM-2001-7756	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CISSS de la Montérégie-Centre - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
1309271-71-2305	AM-2001-7758	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CISSS de la Montérégie-Centre - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre

1309274-71-2305	AM-2001-8034	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CISSS de la Montérégie-Centre - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
1309278-71-2305	AM-2001-7895	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CISSS de la Montérégie-Est - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est
1309281-71-2305	AM-2001-7896	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CISSS de la Montérégie-Est - CSN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est
1309295-71-2305	AM-1002-4824	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Résidence Sorel-Tracy (CSN)	Résidence Sorel-Tracy
1309297-71-2305	AM-1002-5275	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Résidence Sorel-Tracy (CSN)	Résidence Sorel-Tracy